

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 52 (1923)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Assemblée de la Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique : le 12 mai 1923

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

suffit donc pas, on le voit, de donner à l'enfant de bonnes habitudes ; ce n'est là qu'une partie de l'éducation ; il faut de plus lui communiquer une conviction vivante qui le pousse à l'initiative, à l'effort continu, au perfectionnement intellectuel et moral.

7. L'entraînement de l'habitude peut suffire à remplir les menues obligations quotidiennes. Lorsque surviennent des obstacles, des tentations, simplement quelque lassitude, ou lorsque de nouveaux besoins réclament des efforts nouveaux, l'habitude ne suffit plus ; la volonté doit intervenir. La formation du caractère comporte donc encore l'éducation de la volonté.

---

## ASSEMBLÉE

DE LA

### **Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique**

LE 12 MAI 1923

---

L'assemblée annuelle de la Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique eut lieu à la Brasserie Peyer, à Fribourg, à 10 heures.

Elle fut présidée par M. Pauly, secrétaire-caissier, en l'absence de M. Morel, président, qui donne sa démission. M. Crausaz, inspecteur, et M. Bugnon se font excuser. M. Fürst et M. Sterroz demandent leur démission.

M. Pauly donne lecture du protocole de la dernière assemblée qui est adopté sans observations.

Les comptes se clôturent de nouveau par un déficit. M. Wicht propose, pour le combler, l'organisation d'une tombola. Son idée est adoptée.

M. Pauly propose de faire payer l'abonnement à la revue *l'Education physique* par les membres individuellement.

M. Dénervaud propose de surseoir à toute décision à ce sujet jusqu'au vu du résultat de la tombola.

Cette dernière manière de voir est adoptée.

On passe à la revision des statuts.

A l'art. 3, M. Pauly propose de remplacer « d'associations d'arrondissements ou de cercles » par « des sections d'arrondissements ». M. Wicht appuie la revision proposée qui est adoptée.

Au même article, les mots « porteurs d'un brevet les autorisant à enseigner dans le canton » sont remplacés par « et les maîtres de gymnastique ».

Pour ce qui concerne l'art. 14, M. Piller propose de réduire l'effectif des membres du Comité à 3 et déclare se démettre de sa charge. M. Dénervaud appuie la réduction proposée qui est adoptée.

Une adjonction est faite à l'art. 16 : Il veille à l'organisation des sections dans les arrondissements.

La commission technique prévue à l'art. 20 est réduite à 3 membres et la commission vérificatrice des comptes à 2 (art. 25).

M. Pauly est élu président.

Sont élus membres du Comité : M. Arnold Altorfer, instituteur, à Montilier, et le soussigné.

MM. Wicht, inspecteur, et Max Helfer sont maintenus comme membres de la Commission technique.

La Commission vérificatrice des comptes sera composée de MM. Descloux, instituteur à Montagny-la-Ville, et Gutknecht, instituteur à Altavilla.

La cotisation des membres actifs est fixée à 4 fr. pour 1923.

Une allocation annuelle de 20 fr. est votée pour le secrétaire-caissier.

C'est sur ces entrefaites que l'assemblée fut levée. La Fédération des maîtres de gymnastique est donc appareillée pour naviguer une année encore. La tâche qui lui tient le plus à cœur est de pousser à l'activité les sections d'arrondissement. Elle y arrivera avec la bonne volonté de chacun. Espérons que le travail qui se fera aura une heureuse répercussion sur l'enseignement de la gymnastique et que les résultats inciteront les anciens sociétaires à rentrer dans le sein de la société et procureront même de nouveaux membres à la Fédération.

Broc, le 26 mai 1923.

*Le Secrétaire* : LOUIS DEMIERRE.

*Le Président* : ANDRÉ PAULY.

---

## Cours de Vacances de l'Université de Fribourg (Suisse)

23 JUILLET-4 AOUT 1923

---

La carte de participation est délivrée par la Chancellerie de l'Université. Elle donne le droit d'assister à toutes les leçons du cours. La taxe d'inscription est de 5 fr. pour les étudiants et instituteurs ; de 10 fr. pour tous les autres participants.

Les conférences sont données dans la langue en laquelle elles sont annoncées au programme et elles auront lieu dans le bâtiment universitaire. C'est là aussi que l'on trouvera affiché, dès le début des cours, l'horaire des conférences.

### PROGRAMME

#### *I<sup>re</sup> Section.* — Philosophie et Théologie.

*de Munnynck* : Les tendances de la Psychologie contemporaine, 10 h.

*Rohner* : Ethische Bewegung der Gegenwart. — Kritische Würdigung, 10 St.

*Dévaud* : L'éducation du jeune homme par lui-même (Selbsterziehung) est-elle possible ? Moyennant quelles conditions ? Comment l'y préparer et amener ? 6 leçons.

*Zapletal* : Das Alte Testament im Lichte der neuesten Forschungen, 6 St.

*Allo* : Jésus-Christ et les théories historiques, 6 h.

*de Langen-Wendels* : Principes de sociologie, 10 h.

*Hæfele* : Neueste Aufgaben der Apologetik, 6 St.

*Kirsch* : Geschichte des innerkirchlichen Lebens (Dogma, Hierarchie, Kultus und Sakramente) in den ersten drei Jahrhunderten. Kritische Stellungnahme gegenüber den neuesten religionsgeschichtlichen « Darstellungen », 6 St. —